

COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES BOUCLES DE SEINE / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

**DECEMBRE 2020 - N°84** 

TRANSPORT

# Chemin de Ronde et Insécurité

Les riverains du Chemin de Ronde (voie étroite qui traverse les communes du Pecq, du Vésinet et de Croissy sur Seine), s'inquiètent d'une modification de leur cadre de vie avec la disparition d'espace naturel, une sur-densification de l'habitat, et une augmentation de la circulation avec l'insécurité qui en découle.

### Mairie de Croissy sur Seine

Les associations du Chemin de ronde et AEB ont été reçues par la mairie de Croissy le 7 novembre 2020 pour échanger et trouver des solutions.

M. le Maire Adjoint à l'urbanisme exprime la volonté de la mairie de s'investir davantage dans l'environnement et la concertation avec les habitants et associations. C'est pourquoi un Maire Adjoint à la transition écologique et une conseillère à l'engagement citoyen ont été nommes au debut du nouveau mandat. Ils ont tous deux également participé à cette réunion.

### Axe saturé et dangereux

Sur l'axe du Chemin de Ronde, déjà saturé aux heures de pointes, plus de 850 nouveaux logements ont été ou sont en cours de construction. La quasi-totalité des sorties de véhicules de ces immeubles donne sur le Chemin. Un comptage effectué par l'AdCR alerte sur une augmentation significative du trafic déjà de l'ordre de 10% dans le sens de circulation vers le Pecq alors que 450 logements ne seront livrés que fin



2022. L'Association du Chemin de Ronde fait des

propositions concrètes pour limiter les effets de l'augmentation du trafic et préserver la sécurité des usagers et riverains. Elle demande notamment une limitation de la vitesse à 30 km/h sur toute la voie, des chicanes, un marquage au sol, des passages piétons et une signalisation efficace.

#### Le bus ligne 20

Les riverains se plaignent de ce bus qui va de la gare du Vésinet à celle du Pecq en passant par le Chemin de ronde, du fait de sa taille (trop grand), de sa fréquence (toutes les 10 mn en comptant les 2 sens de circulation), des nuisances sonores, alors que le bus est quasi-vide sur cette portion de ligne.

Nous demandons à pouvoir consulter l'audit qui devait être fait au début de la mise en place de cette ligne qui fête son premier anniversaire.

Les associations souhaitent que les bus soient adaptés aux besoins en terme de fréquence, de trajet et de taille et que les bus électriques soient privilégiés



COLLECTIF D'ASSOCIATIONS POUR LA DÉFENSE DE L'ENVIRONNEMENT DANS LES BOUCLES DE SEINE / SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

**DECEMBRE 2020 - N°84** 

# Surpopulation et Sur-construction

Réserve foncière à Croissy-sur-Seine

L'Association du Chemin de Ronde s'oppose à la réalisation de nouveaux logements sur la réserve foncière dont la commune de Croissy est propriétaire. La capacité de cette réserve permettrait la création d'environ 100 logements dont le trafic se déverserait une fois de plus sur le Chemin de Ronde. La mairie de Croissy indique qu'elle doit répondre aux critères de la loi SRU et créer 25% de logement sociaux et que, dès que le silo à chlore sera démonté par la Lyonnaise, elle fera une demande auprès de la préfecture pour rendre constructible ce terrain d'environ 8 000 m². Or il est important de préserver des espaces naturels, et la voie du Chemin de Ronde ne peut plus supporter une nouvelle augmentation du trafic.

### Départ de l'entreprise SERVIER

Cette entreprise, localisée sur le Chemin de Chemin de Ronde à Croissy, a annoncé son déménagement à Saclay d'ici 2022 (300 emplois, 30 000 m2 de bureaux et 15 000 m2 de droit à construire supplémentaire). Il est fondamental de tout faire pour conserver cet espace pour de l'activité raisonnable (universitaire, bu-



Réserve foncière de la ville de Croissy, au niveau du 89 Chemin de Ronde

reaux,...) et non pas pour de l'immobilier, considérant le point de saturation déjà atteint par l'axe du Chemin de Ronde.

### En conclusion

La construction des logements déjà existants a profondément modifié le cadre de vie, avec une explosion du trafic et une diminution des espaces naturels. La densification de l'habitat sur une voie de circulation a une limite, qui est sa capacité à absorber la circulation qui en résulte dans des conditions de sécurité et de qualité de vie raisonnables pour tous, et notamment pour les riverains.

Nous remercions la mairie de Croissy pour son accueil et la qualité de nos échanges, et espérons que les préoccupations exprimées par l'Association du Chemin de Ronde seront prises en compte.

Jacques Goyet, Président Et le Bureau, Association du Chemin de Ronde (Croissy-sur-Seine / Le Vésinet / Le Pecg)

## Association du Chemin de Ronde

